

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre,

le 14 janvier, à dix-neuf heures,

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire**.

Date de la convocation : 09/01/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} adjointe, M. JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} Adjointe, MM. RICHARD Guy, TELLIER Adrien, Mme ADET Florence

Absent : M. LÉVEILLÉ David

M. JOSSET Antoine a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/01 :

INTERCOMMUNALITÉ - Révision des statuts du syndicat Territoire d'énergie Mayenne - Acceptation expresse -

Monsieur le Maire expose que :

- Le syndicat d'énergie Territoire d'énergie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.
- Conformément à l'article L5211-20 du Code général des collectivités territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres, dont la commune de Saint-Pierre-sur-Erve.
- Ainsi, la délibération du comité syndical afférente, en date du 10 décembre 2024, ainsi que les statuts et leurs annexes actualisés, ont été notifiés à notre attention le 20 décembre 2024.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- PRONONCE UN AVIS FAVORABLE sur cette procédure de révision ;
- ACCEPTE les termes statutaires révisés du syndicat Territoire d'énergie Mayenne ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

